

Le déroulement d'une mission

Une mission prêchée par Grignon de Montfort durait soit 4 soit 5 semaines. Elle répondait toujours à une demande du clergé local ou de l'évêque du lieu. Elle était souvent précédée par un chant d'annonce :

**« Alerte, alerte, alerte
La mission est ouverte.
Venez-y tous, mes bons amis,
Venez gagner le paradis. »**

1. Les temps forts d'une mission

Elle débutait par une cérémonie d'ouverture avec le cantique intitulé : « *Le réveil matin de la mission* » (Cantique 115 dans le recueil de cantiques de Montfort).

L'équipe des missionnaires était assez diversifiée : 4 ou 5 prêtres ou religieux et 2 ou 3 frères laïcs dont le frère Mathurin. Elle ne logeait pas au presbytère mais dans une maison louée appelée *La Providence*.

En plus des **trois prédications quotidiennes**, le matin (sermon précédé et suivi d'une messe), l'après-midi et le soir, la mission suscitait **deux temps forts** : la confession générale de toute la vie et la rénovation des promesses du baptême avec signature du contrat d'Alliance au cours de la dernière semaine.

Le point de départ des prédications était toujours **Dieu**, sa Parole et son Service. Puis venaient les « **Grandes Vérités** » : salut, mort, jugement, paradis et enfer. Dans un second temps, apparaissaient les **problèmes moraux** : vices et vertus. La troisième partie portait sur les **pratiques de la vie chrétienne** : bonnes œuvres, prière, jeûne, communion fréquente, dévotion mariale. Ces thèmes étaient entrecoupés d'un sermon sur la Passion.

Sept grandes processions punctuaient le cours de la mission : 3 pour la communion générale des femmes, des hommes et des enfants ; les autres pour le service des morts, pour la [rénovation des promesses du baptême](#), pour la plantation de croix et enfin pour la distribution des « *noms de Jésus* », (il s'agit de morceaux d'étoffe portant ce saint nom réservés à ceux qui avaient écouté au moins 33 sermons, soit à peu près la moitié.) On terminait par une procession de clôture qui servait parfois d'ouverture à une autre mission. Ces processions ou célébrations étaient rehaussées par l'utilisation de cantiques appropriés, de mises en scène plus ou moins spectaculaires illustrant la prédication ainsi que par des images, des croix et des bannières portées par les fidèles.

Il convient de ne pas oublier le souci de restaurer les églises, les chapelles et les croix car « *rien n'est trop beau pour Dieu* ».

2. Horaire d'une journée

À 4 h 30, les missionnaires étaient à l'église pour l'oraison et l'office. Avant la prédication, ils se mettaient au confessionnal.

À 11 h, au signal du directeur, ils sortaient de leurs confessionnaux pour l'examen de conscience suivi du repas pris en silence et au cours duquel se faisait une lecture édifiante. La plupart du temps un pauvre était invité à leur table.

Puis débutait le catéchisme aux enfants et aux pauvres, emploi souvent réservé au frère Mathurin ou à un missionnaire compétent.

L'après-midi était coupé par une instruction dialoguée soit entre deux missionnaires, soit entre un missionnaire et l'assemblée, par demande et réponse, sur les vérités de la religion. A 17 h les missionnaires revenaient à *La Providence* pour l'office et le souper. Après le coucher du soleil avait lieu une heure de sermon suivi par un cantique que les groupes se renvoyaient en écho sur le chemin du retour.

Et pour que la mission ne soit pas un feu de paille, Montfort la prolongeait par la fondation de petites écoles, là où il le pouvait. De même, il instituait des confréries : confréries de Pénitents et de Vierges, confréries du Rosaire ou des Amis de la Croix.

Telle est, dans ses grandes lignes, la mission montfortaine.

À noter que chaque mission possède évidemment des caractères particuliers en fonction de la population et des lieux où elle s'exerce (cf. Pont-Château, La Rochelle, Poitiers, etc.).



La grande procession de La Rochelle

Rénovation des promesses du baptême

Il est nécessaire d'évoquer cette pratique essentielle dans la vie, la spiritualité et les missions du père de Montfort. Les missions paroissiales de Montfort se terminent par la rénovation des promesses du baptême.

Le mandat reçu du pape Clément XI (Rome 1706) le stipulait : « **Renouveler l'esprit du christianisme par le renouvellement des promesses du baptême** ».

Dans les premières missions (Poitiers 1702-1706) il semble bien que Montfort ait déjà pratiqué cette rénovation des promesses du baptême. Dans sa lettre aux habitants de Montbernage (quartier de Poitiers), il s'exprime ainsi : « **Ne manquez point d'accomplir et pratiquer fidèlement vos promesses du baptême et dire tous les jours votre chapelet** ».

Après 1708, le missionnaire est autonome, l'initiative lui appartient vraiment. La cérémonie de rénovation des promesses du baptême est au cœur de la mission. Elle se situe vers la fin de la dernière semaine, précédant la plantation de la croix.

La cérémonie commence par une procession extérieure jusqu'au reposoir. Croix, bannières, étendards, instruments de musique, précèdent les fidèles qui marchent au rythme des cantiques, de la musique ou de la prière, puis vient le Très Saint Sacrement. Au reposoir, après le chant de l'Évangile et des hymnes liturgiques, le père de Montfort assure la prédication. Au retour, à l'église, a lieu l'acte de rénovation par chacun des participants qui ont entre les mains le contrat d'alliance avec Dieu.

La rénovation se fait en quatre temps.

- 1.** À l'entrée dans l'église, tous passent devant le diacre assis sur un fauteuil, l'Évangile ouvert sur les genoux. Chacun s'agenouille et vénère le livre en disant : « *Je crois fermement toutes les vérités du saint Évangile de Jésus-Christ* ».
- 2.** En entrant dans l'église, ils passent devant les fonts baptismaux où les reçoit un prêtre. En embrassant les fonts baptismaux, chacun renouvelle de tout son cœur les vœux de son baptême et « *renonce pour jamais au démon, au monde et à soi-même* ».
- 3.** De là ils se rendent à un autel où se tient le père de Montfort tenant en main sa petite statuette de Marie. Chacun la vénère en disant : « *Je me donne tout entier à Jésus-Christ par les mains de Marie, pour porter ma croix à sa suite tous les jours de ma vie.* »
- 4.** Puis tous se rendent à nouveau au baptistère pour chanter le grand Credo. On leur remet le contrat d'alliance signé par le père de Montfort. Chacun le signe.

Ce contrat a pu varier d'une paroisse à une autre, l'exemple en page suivante a été retrouvé à Pontchâteau.

CONTRACT D'ALLIANCE
avec Dieu.

Prenez ou promettez au St. Baptême.

1. Je croy fermement toutes les vérités du St. E vangile de Jésus-Christ.

2. Je renonce pour jamais au Démon, au monde, au péché & à moi-même.

3. Je promets moyennant la grâce de Dieu qui ne me manquera point, de garder fidèlement tout les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, évitant le péché mortel de les occasions, soit autres les mauvaises compagnies.

4. Je me donne tout entier à JESUS-CHRIST par les mains de MARIE, pour porter ma Croix à la suite tous les jours de ma vie.

5. Je croy que si je garde fidèlement ces promesses jusqu'à la mort, je seray certainement sauvé, mais que si je ne les garde pas, je seray certainement damné. En foi de quoi j'ai soussigné.

Fait en face d'Eglise dans la Paroisse de
St. Michel le 7 May l'an 1799.

L. M. de mon lot